Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 83 (1947)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXIIIe ANNÉE — No 21 31 mai 1947

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *L'institut écossais d'éducation.* — **Vaud :** *Quelques réflexions après... Nyon.* — **Association des meîtres primaires supérieurs du canton de Vaud :** *Assemblée générale.* — **S. V. T. M. et R. S. :** *Promenade botanique et zoologique.* — *Rappel.* — *Nyon : Réunion des maîtresses enfantines et semi-enfantines.* — **Genève :** *Convocation.* — **U.A.E.E. :** *Premières écoles enfantines à Genève.* — **Neuchâtel :** *Paroles réconfortantes.* — **Variété :** *Educateur.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : R. B. : *Les écoles allemandes dans le Jura (IV).* — **Georges Durand :** *Ce que disent les insuccès.* — **Géographie :** *La dérive des continents.* — **Informations :** *Cours de vacances.*

PARTIE CORPORATIVE

L'INSTITUT ÉCOSSAIS D'ÉDUCATION
(1847 - 1947)

Nos collègues d'Ecosse célèbrent cette année le centenaire de leur association professionnelle.

C'est en effet en 1847 que les instituteurs de Glasgow lancèrent à leurs collègues écossais un appel les invitant à créer une organisation nationale. «Le maître d'école, en Ecosse au moins, remplit tranquillement sa fonction, humble et peu considérée, ignoré des grands, regardé comme un inférieur par les classes moyennes. Tandis que les besoins nécessaires d'une communauté qui fait rapidement des progrès en raffinement ont élevé autour de lui chaque artisan, lui seul n'a pas participé à la prospérité générale ».

1847, c'est le moment où la révolution industrielle développe toutes ses conséquences et où la Grande-Bretagne s'élance avec ses manufacturés à la conquête économique du monde. Les grands capitaines d'industrie amassent rapidement des fortunes énormes tandis que la foule des travailleurs s'enfonce dans une misère de plus en plus profonde. On vient de limiter à 10 ans l'âge d'entrée des enfants à l'usine...

«Les instituteurs, s'ils sont unis, garantiront eux-mêmes les privilèges et immunités qu'ils peuvent exiger ; s'ils sont divisés en sectes et en partis ils devront se contenter de rester dans la situation inférieure où ils sont actuellement. »

Au point de vue scolaire, l'organisation d'il y a un siècle présentait un véritable chaos. Les écoles paroissiales dataient de 1686. Elles avaient eu leurs heures de gloire, mais elle ne répondaient plus aux besoins du temps. Les villes avaient créé à côté d'elles des écoles « modernes » tandis que les églises avaient à leur tour fondé des établissements d'instruction auxquels étaient venues s'ajouter les écoles d'usines. C'est dire toutes les difficultés que rencontrèrent les promoteurs de la nouvelle association ; entre tous ces éducateurs, épiscopaliens, métho-

distes, catholiques, etc., s'élevaient des haines féroces et d'amères jalousies ; les intérêts des uns et des autres étaient souvent opposés, non seulement entre éducateurs du même degré, mais aussi entre ceux de degrés différents. Enfin, et ce n'était pas là un des moindres obstacles, le nouvel institut jouissait du privilège d'accorder des diplômes donnant le droit d'enseigner et d'exclure de la profession ceux qui étaient jugés incapables. En 1858, commentant la démission de plusieurs membres qui jugeaient l'institut « trop démocratique », le président d'alors s'écriait : « C'est là cependant le plus beau trait de notre association : il ouvre largement ses bras à tous, à l'instituteur de l'école des pauvres comme au recteur de l'Académie de première classe. Tous les maîtres ne sont-ils pas des frères, travaillant à la même œuvre ; et l'instituteur des petites classes n'est-il pas aussi nécessaire et aussi utile que celui des plus hautes et n'a-t-il pas besoin d'être encouragé ? »

Grâce à la bonne volonté de tous, mais grâce surtout à l'énergie et à la ténacité de quelques-uns, tous les obstacles furent surmontés et surtout depuis 1872 où l'école fut déclarée obligatoire pour tous les enfants de 5 à 13 ans, l'action de l'Institut n'a cessé de s'affirmer et de s'étendre. Aujourd'hui, il groupe près de 30 000 membres et son activité comprend tous les domaines : traitements, pensions de retraite, organisation scolaire, enseignement, programmes, etc.

A nos collègues écossais, membres fidèles de la F.I.A.I. — c'est à Edimbgourg que se réunira cette année le congrès — nous adressons nos félicitations et les vœux de leurs collègues de la Suisse romande.

G. W.

VAUD

QUELQUES RÉFLEXIONS APRÈS... NYON

La fête cantonale vaudoise de chant a vécu. Toutes les sociétés sont rentrées chez elles, avec leurs couronnes bien gagnées. Les directeurs auront congé jusqu'en automne. Congé ! manière de dire, car la plupart d'entre eux sont maîtres d'école dans un des nombreux villages de notre beau pays : dès le lundi déjà, ils auront retrouvé leurs 35 gosses, toujours aussi exigeants, et quelque autre occupation accessoire apportant plus de travail que d'argent !

Nous tenons à remercier ces si nombreux collègues qui, tout au long de l'hiver, se sont dépensés sans compter à la tête de leur société ; que de peines, que de temps passé à améliorer la pureté tonale, l'émission de la voix, la prononciation, les nuances, jusqu'à ce que tous ces chants soient donnés sans apparence d'effort. Mais le «régent» n'a jamais compté ni son temps, ni sa peine ; il se dévoue sans arrière-pensée et participe ainsi, plus que quiconque, à la vie du pays. Rien de tel qu'une fête cantonale de chant pour le faire ressortir ; d'ailleurs personne ne songe à le contester ; pas un journal qui n'ait souligné cet apport du corps enseignant. Le Grand Conseil, lui aussi, s'en souviendra certainement lorsque, ces tout prochains jours, il discutera de notre sort.

Nous n'avons pas à donner ici des détails sur cette imposante manifestation. Disons pourtant, en passant, le toujours grand plaisir qu'éprouve le simple auditeur à ces concours de chant. Tous ces chanteurs, accourus de tous les coins de notre pays vaudois, toutes ces volontés tendues pour tâcher d'arracher, dans une lutte combien pacifique, les plus beaux lauriers, ça vous émeut toujours un brin et ça vous laisse comme un regret de n'être point « parmi eux ». Comment ne pas éprouver de la joie à humer cette atmosphère de franche camaraderie qui lie tous ces amis du chant. Là encore, nous devons savoir gré à nos collègues directeurs d'avoir cherché à créer au sein de leurs sociétés « cet accord parfait par une étroite collaboration de toutes les intelligences, de toutes les bonnes volontés, par l'amitié et la compréhension réciproque » (discours de M. Gabriel Despland).

* * *

En marge de la fête.

On n'aime guère, chez nous, ces concours où l'on n'attribue pas de rangs. « Laurier or, mention excellent ; laurier, mention très bien ; chêne, mention bien », c'est trop vague ; ça ne parle pas assez. Chacun désire savoir si la société de X. est meilleure que celle de Z.

Je n'ai pu m'empêcher de sourire à certaines réflexions entendues, au soir du concours, sur un quai de gare.

— Etes-vous bien sortis ?

— Heu ! pas mal...

— Les combien ?

— Nous ne savons pas exactement : le jury n'a pas donné les points. Mais nous avons mieux chanté que la chorale de B..., citée avant nous, pourtant, à la lecture du palmarès... !

Mais oui, j'ai souri, et j'ai compris bien des choses : le pourquoi, par exemple, de l'échec des examens fonctionnels. Pour les conserver, il fallait trouver un autre système d'appréciation que : « très bien, bien, passable... », quelque chose d'intermédiaire, qui nous aurait habitués insensiblement à ne plus penser à la note tout en flattant suffisamment l'orgueil et l'amour-propre de chacun, comme par exemple : « 1er prix » — au début, il était absolument nécessaire de garder 1er — nous disions donc : « 1er prix, avec félicitations du Département et des autorités communales » ; puis, « 1er prix, avec félicitations de la Municipalité et de la Commission scolaire réunies » ; ensuite, « 1er prix, avec félicitations de la C.S. seule »... Dans le fond, il fallait commencer par une cure de désintoxication !

* * *

Doug, dans ses quelques notes sur les chanteurs vaudois, disait fort justement : « A la longue, tout s'use. Le meilleur élément peut perdre la perfection de sa voix et la fidélité de son oreille. Quand un chanteur se fait vieux et commence à chanter faux, on le nomme membre d'honneur... » Que voilà une manière honnête et délicate de remercier un être qui s'est usé à la tâche.

Combien aimerait-on voir nos vieux collègues entourés d'un pareil respect lorsqu'ils arrivent sur l'âge ! Mais voilà, quand un régent se fait vieux et commence à ne plus comprendre ces tout petits, dont il a charge d'âme, quand il commence à perdre cette patience, cette persévérance, cette foi, sans lesquelles tout travail scolaire est vain, on parle de lui prolonger de cinq ans son temps d'activité.

Aurait-on moins d'estime pour l'école que pour le chant ?

R. G.

ASSOCIATION DES MAITRES PRIMAIRES SUPÉRIEURS DU CANTON DE VAUD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le mercredi 4 juin prochain, à 14 h. 30, au Restaurant Bock, Grand-Chêne, à Lausanne.

Questions importantes à l'ordre du jour.

LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

vous invite le mercredi après-midi 4 juin à une

PROMENADE BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE

dans les environs de La Sarraz, sous la direction de notre collègue Ch. Duc. Rendez-vous à 13 h. 15 au Collège de La Sarraz. Un billet collectif est prévu au départ de Lausanne à 12 h. 28. (Pour ce dernier, s'inscrire jusqu'à la veille chez R. Martin, Av. de France 78, Lausanne, tél. 4 89 68).

En cas de pluie, la sortie est renvoyée à une date ultérieure.

Le Comité.

RAPPEL

Aujourd'hui 31 mai, à 14 h. 30, à l'E. N., assemblée générale annuelle de la **Société vaudoise de travail manuel et de réformes scolaires.**

Nyon : *Réunion des maîtresses enfantines et semi-enfantines* de la région : le jeudi 5 juin, au Tea-Room Jaquier, dès 16 h. 30.

GENÈVE

CONVOCATION

Le lundi 2 juin, à 20 h. 30, à la salle 30 de l'Université, M. *Roger Gal,* inspecteur général de l'Instruction publique, en France, donnera une conférence sur :

La réforme de l'enseignement secondaire en France et les problèmes de l'orientation scolaire.

Une discussion suivra.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

PREMIÈRES ÉCOLES ENFANTINES A GENÈVE

Notice pédagogique faisant suite à la notice historique de M. Paul-F. Geisendorf, parue dans l'Educateur du 1er mai 1943

Introduction. Légalement les écoles enfantines officielles datent de 1872. Plusieurs de ces établissements, cependant, furent créés un demi-siècle avant que l'Etat n'obligeât les communes à s'occuper de l'enseignement enfantin. Peut-être est-il intéressant de savoir ce qui se passait dans ces premières écoles ou asiles de l'enfance.

Il ne m'a pas été possible de retrouver, sur cette période déjà si lointaine, des anecdotes semi-historiques (Philippe Monnier n'était pas encore né !). J'ai donc puisé dans les rapports officiels où j'ai trouvé des renseignements d'un intérêt inattendu.

Voici ce que nous pouvons relever dans le *Rapport sur l'Ecole des petits enfants de St-Gervais* — 1835. Dès le 26 novembre 1826, grâce aux généreux souscripteurs qui ont persévéré à soutenir cette institution, l'Asile de l'enfance, fondé à l'imitation des Infant-schools anglaises, a visé aux buts suivants :

préserver les enfants du contact de la rue ;
diriger le premier développement de leur intelligence ;
leur inspirer des sentiments religieux ;
leur donner des idées justes des choses ;
surveiller la propreté et la décence de leur habillement et
développer un langage correct et respectueux.

Aux yeux des instituteurs de St-Gervais, l'instruction proprement dite ne devait être qu'accessoire : « Nous considérons l'esprit de l'enfant, disent-ils, non comme un vase à remplir, mais comme un bouton renfermant tous les principes organiques de son développement futur. Nous nous proposons d'aider à ce développement. Malgré les demandes réitérées des parents qui auraient voulu que leurs enfants y apprissent parfaitement à lire et à écrire (il s'agit donc d'enfants de 3 à 6 ans), nous avons persisté à n'envisager l'étude proprement dite que comme une manière utile d'employer le temps et de varier les occupations. »

Un mot sur *les branches principales :*

Lecture : La méthode d'enseignement mutuel par tableaux fut abandonnée après 7 ans de pratique. Malgré tout le désavantage de l'enseignement simultané, il a fallu reconnaître l'impossibilité de former des moniteurs capables au-dessous de 6 ans. L'étude par groupe était absolument illusoire : les pelotons étaient inattentifs et languissants et les moniteurs inhabiles ne faisaient que propager des erreurs.

Arithmétique : L'étude de la numérotation se fait de tête et de vive voix : l'imitation fait presque tous les frais de cet enseignement. Tel enfant, qui entre sans avoir aucune notion de l'arithmétique, répète tant de fois les mêmes chiffres à l'instar de ses amis, qu'il sait promptement compter jusqu'à 1000 et au delà, et même en sens inverse. La méthode s'applique non seulement au livret (6 ans), mais à de petits calculs, et sous ce rapport on remarque la promptitude et la précision des réponses de plusieurs enfants.

Chant : Le peu d'étendue des voix des enfants ne permet guère de les faire chanter en parties : tout au plus est-il possible de leur faire chanter des canons. L'enseignement de la musique notée les amuse, et au bout de quelques leçons la plupart sont en état de solfier.

L'enseignement des choses en nature et par tableaux tend à développer des idées justes et exactes, à former l'œil et le jugement. Il faut laisser les enfants raconter, critiquer, questionner, admirer, comparer, parler. C'est ainsi que leur esprit et leur jugement se développeront sur mille objets variés que plusieurs n'auraient appris à connaître que plus tard d'une manière imparfaite.

Ecriture : L'ancienne méthode d'écriture sur le sable et sur l'ardoise laissait beaucoup à désirer. Aussi Mülhauser, inspecteur des écoles élémentaires dès 1831, entreprit-il une réforme complète de cette discipline. Au cours de ses inspections, il avait été surpris, connaissant le talent et le zèle des maîtres, de la lenteur des progrès et de la diversité des écritures. Il écrit lui-même à ce sujet : « Il règne de nos jours (1830), pour tout ce qui tient à l'enseignement, un esprit de recherche et de perfectionnement qui excite de toutes parts une émulation surprenante. A ne considérer que l'art d'écrire, nous voyons un grand nombre de personnes, professeurs et amateurs, s'évertuer pour arriver enfin à cette perfection si désirée. Dans un des derniers rapports du comité de Paris, à 23 méthodes de lecture communiquées étaient jointes 7 méthodes d'écriture. Entre les auteurs de méthodes nouvelles, il en est qui, économes du temps consacré à l'étude, se sont principalement occupées des moyens d'en diminuer la durée ; on a demandé pour un cours complet d'abord quelques mois, puis quelques jours ; on en est venu à ne vouloir plus que quelques heures : force a été de s'arrêter. D'autres auteurs semblent avoir consacré leurs savantes recherches moins à créer qu'à réformer, et les moyens employés sont d'une nature extraordinaire qui les rend impraticables dans les écoles. »

Mülhauser définit alors sa portée pédagogique et par là nous montre les raisons impérieuses qui l'ont poussé à élaborer cette nouvelle méthode d'écriture : « De toutes les méthodes, dit-il, la moins propre à l'enseignement général est celle qui demande d'une part de longues explications et de l'autre une attention soutenue. Les dispositions naturelles des enfants demandent que le travail soit présenté sous un point de vue clair, facile, varié, agréable ; que l'écolier puisse se flatter de devoir quelque chose à ses propres efforts. »

L'originalité du travail de Mülhauser réside dans l'introduction d'une classification très simple des difficultés que renferme l'étude de l'écriture. Non seulement il avait décomposé les lettres en droites, courbes, fortes et déliées, mais il avait encore combiné toute une série d'exercices pour assouplir et alléger la tenue de la main. Il recommande d'abandonner l'écriture sur le sable, ainsi que l'écriture à la touche sur l'ardoise : ces exercices rendent la main pesante. Employer le papier dès le commencement, dit-il, et il ajoute : « Si les moniteurs pouvaient tailler les plumes, la tâche des maîtres serait moins grande ! »

(A suivre) *S. Soguel*

NEUCHATEL

PAROLES RÉCONFORTANTES

En cette époque où tant de pseudo-pédagogues ne se font point faute de prodiguer à l'école primaire critiques et conseils, il est réconfortant de lire dans le « Bulletin du Département de l'instruction publique » qui vient de paraître les lignes que voici :

« De plus en plus, nous avons la certitude que presque tous les membres du corps enseignant neuchâtelois travaillent avec joie, avec enthousiasme. Plusieurs parmi ceux qui sont à la veille de prendre leur retraite donnent un magnifique exemple de conscience professionnelle à leurs jeunes collègues. En général, ceux-ci sont dévoués, cherchent à se perfectionner et mettent tout leur cœur au service de la jeunesse qui leur est confiée. Dans deux districts, en plus des séances de la Société pédagogique, les jeunes instituteurs se réunissent régulièrement pour se communiquer les résultats de leurs expériences. Nous signalons aussi que des institutrices de première année consacrent, assez régulièrement, un samedi après-midi pour s'entretenir de questions pédagogiques se rapportant à l'enseignement du degré inférieur.

Nous tenons à relever la volonté du corps enseignant de perfectionner les méthodes et les techniques de l'enseignement, ce dont il y a lieu de le féliciter. Quelques articles parus dans la presse ont pu donner au public une opinion fausse des écoles primaires, et laisser croire qu'elles ne s'adaptaient pas à l'époque actuelle. Nous sommes convaincus que ces critiques ont manqué d'objectivité ; les parents, qui ont l'occasion de suivre le travail de leurs enfants, peuvent apprécier le véritable état de choses. L'école primaire a le sentiment de la perfectibilité de son travail, mais il faut lui reconnaître, en toute justice, la valeur de l'œuvre qu'elle accomplit et l'importance des résultats acquis.

Nous avons demandé aux commissions scolaires d'envisager des expositions de travaux d'élèves, pour permettre au public de prendre contact de plus près avec l'école, de se rendre compte de l'évolution et du renouvellement des moyens employés. De plus en plus, l'école doit être proche de la vie et, dans les circonstances actuelles, elle doit souvent supporter une grande responsabilité dans l'éducation des enfants que la famille ne peut pas donner seule. De plus en plus, une étroite collaboration devra s'établir entre l'école et les parents, aussi bien pour l'instruction que pour l'éducation de la jeunesse. Le Département poursuivra ses efforts vers ce but. »

Ces paroles de nos chefs, de ceux qui, par un contact permanent et régulier avec nos écoles, sont seuls parfaitement à même de connaître et de juger ce qui s'y fait, seront certainement une satisfaction et un encouragement pour plusieurs. Aussi n'avons-nous pas résisté au plaisir de les reproduire.

S. Z.

VARIÉTÉS

ÉDUCATEURS

Des enfants ont déniché des nids, cassé des œufs. Une dame s'est indignée et a envoyé une protestation aux journaux, protestation se terminant par ces mots : « Est-ce que les instituteurs ne pourraient pas donner en classe des leçons sur la cruauté, afin d'éviter le retour de faits semblables ? Il me semble que le devoir des éducateurs... etc... »

Voici ma réponse à la dame indignée :

« Les éducateurs ont bon dos. On demande tout à l'école. Elle doit instruire et éduquer, prévenir et guérir, prévoir, guider et punir équitablement. On veut des écoliers polis, complaisants, prévenants, respectueux, reconnaissants...

Et la famille, donc, n'est-elle point là pour quelque chose ? Avant de devenir écolier, les enfants passent sept années pleines dans la maison paternelle, entre père et mère. C'est au foyer que leurs yeux s'ouvrent à la vie du corps et de l'esprit, qu'ils sont à la première école de l'exemple.

Quand ils deviennent écoliers, ils ont reçu les éléments d'une éducation. Les maîtres ne sont point dupes et, à peine familiarisés avec leur nouvelle volée, ils savent d'emblée dans quelle catégorie il convient de classer ce petit monde : bonne éducation, mauvaise éducation, éducation nulle. Avec les premiers, il faut continuer, avec les seconds, détruire pour recommencer, avec les troisièmes, se mettre à l'œuvre. Ce serait un jeu si nos classes avaient des effectifs réduits et si les programmes n'étaient pas là...

Mais les enfants passent à l'école six heures sur trente et quarante semaines sur cinquante-deux et il faut, dans une seule journée, faire une heure de calcul, deux heures de français, du chant, de la gymnastique, de l'écriture, du dessin, etc... Il faut faire parler tout le monde, constater que les leçons sont faites, que les mains sont propres, que les tables sont en ordre, que les sacs ne contiennent rien d'étranger à l'école... Il faut vérifier le travail, surveiller la tenue, s'assurer que personne n'est au courant d'air ni dans la salle d'école ni aux récréations, être aux WC pour voir ce qui s'y passe, dans la cour pour surveiller les jeux, au vestiaire pour qu'on n'y dérobe ni parapluie ni manteau. Il faut envoyer des écoliers chez le dentiste, l'infirmière ou le médecin scolaire. Il faut écouter poliment les récriminations des parents, il faut s'occuper des enfants qui ont de la peine, encourager les timides, punir les paresseux, récompenser les persévérants, il faut prévenir les accidents, repérer les malades, faire disparaître les traces d'indigestion... et j'en passe. Tout cela avec trente heures de leçons par semaine, plus de trente écoliers et un programme exigeant.

Alors, Madame, vous comprenez que si l'école fait ce qu'elle peut pour éduquer, si elle ne perd aucune occasion de glisser une petite leçon sur la politesse, la reconnaissance ou la cruauté, on ne peut guère lui en demander davantage. »

M. Matter-Estoppey.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LES ÉCOLES ALLEMANDES DANS LE JURA

Deux objections IV

Chaque fois qu'il a été question des écoles allemandes du Jura, l'argument confessionnel a été agité inopportunément. Ainsi, on a vu l'anabaptisme servir constamment de cheval de bataille à la germanisation, sans qu'on ait su jamais lequel des deux servait l'autre. La liberté de conscience a été mise en avant à propos d'une question de langue, ce qui est inadmissible, et la foi elle-même a été mêlée à l'histoire, comme si le bon Dieu ne parlait qu'allemand. En vérité, il est difficile d'accepter que des notions si nobles soient mises au service d'une action qui l'est beaucoup moins.

A quoi bon parler de religion quand il s'agit de langue ; les deux n'ont pas de point commun, même chez nous...

L'Etat lui-même s'est empêtré dans ce filet, avec une componction qui fait rire et qui révolte tout à la fois. C'est l'explication « officielle » et la justification des écoles allemandes : ils sont anabaptistes et sont sur la montagne ! Ce faisant, Berne se met sciemment en contradiction avec soi-même, puisque le principe de la *territorialité a été admis tout au long de l'Arrêté du 24 mars relatif à l'école française de Berne.* Il y a donc deux poids et deux mesures. Et comme le disait très bien des amis de l'école française :

« Pour qu'il y eût une différence de régime entre les deux catégories de citoyens, il faudrait que la loi précisât, par exemple, que les subventions sont versées uniquement aux écoles de langue allemande ouvertes dans une région où le français est langue officielle, ou bien uniquement aux écoles anabaptistes, auquel cas c'est le pouvoir législatif, et non le pouvoir exécutif, qui violerait le principe d'égalité devant la loi, parce qu'il subordonnerait l'appui des deniers publics à *des différences de fait dont aucune ne revêt d'importance pour la différenciation d'ordre juridique ;* c'est ainsi qu'*il n'y a aucun rapport entre la qualité d'anabptiste et la langue que l'on parle.* »

A ce sujet. il est utile de constater que le canton de Neuchâtel, placé dans des circonstances analogues, a su faire face intelligemment à la situation, sans que la bonne entente cesse de régner. Citons un fragment d'un article paru dans l'« Impartial » sous la plume de M. Paul Bourquin, en date du 20 novembre 1946.

« Dans les montagnes neuchâteloises, il existait plusieurs centres d'anabaptistes, dont les membres avaient conservé et pratiquaient uniquement la langue allemande... Et tout, finalement, s'arrangea au mieux. Les anabaptistes, *sans renier leur foi, ou leurs coutumes,* s'assimilèrent. C'est qu'en la circonstance, le gouvernement neuchâtelois et les chefs de l'Instruction publique veillaient. Ils avaient la nette perception de leur devoir et la nette volonté de conserver les caractères du terroir en ne tolérant le développement d'aucune minorité linguistique, dont l'existence eût été aussi paradoxale que l'établissement d'une école française en plein Emmental ou en plein Simmental... Dans le Jura bernois, en revanche, et cela

paraît avoir singulièrement faussé le problème, on a toujours eu l'impression que Berne protège en sous-main l'immigration ou même la favorise, sinon se refuse à agir lorsque certains excès de zèle ou erreurs d'appréciation se produisent. »

Si réellement, et contre toute raison, les anabaptistes redoutaient de perdre leur foi en s'assimilant peu à peu, rien, ne semble-t-il, ne les empêcherait de conserver leurs *écoles confessionnelles françaises* et de se garantir ainsi contre toute désagrégation. Ils pourraient alors s'intégrer dans la communauté jurassienne et recevoir des subsides plus élevés.

Nous tenions à mettre au point cet aspect épineux de la question.

On a souvent soulevé le *problème économique* résultant de l'abandon de la terre, à propos des écoles allemandes. Et, de nouveau, on est sorti de la question. C'est-à-dire qu'un fait économique, excusable ou non, ne doit pas avoir nécessairement des conséquences linguistiques. Bien qu'il y ait là matière à arguties pour certains souteneurs, nous croyons qu'en retournant l'arme du lien confédéral contre les partisans de la conquête licite et pacifique, nous n'aurons pas de peine à les confondre.

Cela signifie tout autant que le tour balkanique donné par eux à cette querelle est condamnable à souhait, les minorités romande, romanche ou italienne ne pouvant être considérées, chez nous, comme de l'espace vital, même économique.

Nous connaissons les nombreuses causes de l'abandon de la terre, lesquelles ont presque toute une origine lointaine : l'industrialisation de l'Europe occidentale. Il y a en outre la pauvreté du sol et l'existence, sur place, d'une industrie d'exportation pour laquelle les gens du pays étaient particulièrement doués : l'horlogerie.

Mais il est un élément dont on ne parle pas assez. Il s'agit de la *demande* de domaines jurassiens par des Suisses allemands, le mot demande étant pris dans son sens économique. En dépit des causes générales d'abandon de la terre, si l'occasion de vendre le domaine ne miroitait pas si fréquemment aux yeux des paysans de chez nous, il est certain que ceux-ci, dans la plupart des cas, n'abandonneraient pas la ferme. L'occasion fait le larron ; elle fait ici le vendeur.

On peut bien prétendre, et certains n'ont pas manqué de l'insinuer, qu'à défaut d'immigrants suisses-allemands, nombre de fermes auraient été abandonnées. En principe, cette affirmation peut être tenue pour ridicule. Les abords des Franches-Montagnes ne sont pas les côtes du Doubs ! Et à part quelques pauvres masures dont la disparition eût été un bien, nous ne craignons pas d'affirmer qu'un minimum de Jurassiens n'auraient pas cessé d'occuper les fermes et de cultiver le sol. Cela va de soi. On voit mal un paysan vendant son bétail et tout son train et abandonnant ses champs aux voisins et sa maison aux fantômes ! D'ailleurs, l'endettement lui-même, si généralisé, est une attache implacable. Les auteurs de ce « canard » n'y avaient sans doute pas pensé.

L'Oberland, par exemple, possède également un sol pauvre. Si, malgré cela, la population fondamentale de cette région n'a pas déserté la campagne, c'est avant tout parce que l'occasion lui a manqué. En l'absence de grande industrie d'exportation, et la demande n'étant guère alimentée

que par le marché local, elle aurait été bien embarrassée d'agir autrement. Cela ne l'empêche pas, chaque fois que cela est possible, de cingler vers les pâturages jurassiens.

Il nous plaît d'insister sur le rôle essentiel joué par la demande extérieure, *c'est-à-dire par la volonté constante de Suisses-allemands de s'établir dans le Jura romand en y acquérant des fermes.*

On a trop souvent menti en faisant accroire que les immigrants rendaient un immense service à ces pauvres Jurassiens, en exploitant des domaines qui, sans eux, seraient retombés en friche ! C'est tout juste si l'on n'a pas ajouté qu'ils se sacrifieraient ! Ah, comme cela est faux.

Les Bernois pauvres émigrent, et ce n'est pas d'aujourd'hui. Il y a cinquante ans, c'était en Amérique. Puis ils ont afflué dans les cantons voisins et dans le Jura. Personne n'aura la naïveté de croire que, ce faisant, ils lâchaient délibérément la proie pour l'ombre et volaient au secours de ceux qui les accueillaient ! Non. Celui qui s'en va ne le fait *que s'il peut escompter un avantage.* Pour eux : échapper à la condition de fermier, à la pénurie de domaines, trouver des terres moins arides, sortir de l'état misérable de domestique, etc.

En plus de l'obligation *territoriale,* il y a donc pour eux obligation *morale* de s'assimiler à la langue ainsi qu'aux us et coutumes de la contrée d'émigration. Car, il n'est pas superflu de le rappeler, la volonté d'aller s'établir *librement* dans une région de langue différente comporte la soumission à des conséquences sérieuses du point de vue de la culture et de la sensibilité de sa descendance. Nous ne sachons pas que le français ait jamais laissé en déficit ceux qui l'adoptaient.

Il faut rendre aux Jurassiens cette justice, qu'ils n'ont pas, en délaissant la terre pour d'autres activités, où d'ailleurs ils devaient exceller, cédé à des circonstances économiques auxquelles d'autres auraient résisté. Trop de facteurs se sont ligués contre eux. Nous en voulons d'ailleurs pour preuve le fait que les nouveau venus, après peu de temps, se laissent gagner par ce mouvement irrésistible. Ils voient leurs familles gagner les villages et passer à l'industrie. En imitant les Jurassiens, ces gens leur rendent un témoignage éloquent.

La ferme est de plus en plus un poste d'attente. Même les anabaptistes qui, jusqu'ici et grâce aux impératifs de leurs croyances, paraissaient cuirassés sur ce point, offrent de plus en plus l'exemple de famille se liquéfiant jusque dans l'horlogerie.

Nous croyons avoir éclairé suffisamment cet aspect de la question, pour qu'il soit possible de conclure. Nous le ferons dans un prochain article. *R.B.*

CE QUE DISENT LES INSUCCÈS

Lorsqu'on étudie les faibles rendements constatés chez beaucoup d'écoliers, on peut souvent répartir ces insuccès en deux catégories soit :

a) Les domaines qu'un entraînement méthodique permettrait de mieux dominer et je songe ici à l'orthographe — « discipline pour la vie » — au calcul opératoire rapide, aux formes verbales et à la construction des phrases.

b) Les chapitres trop difficiles même pour la première moitié de la classe et je pense maintenant à quelques étiquettes grammaticales prématurées, à certaines perspectives historiques, à plusieurs justifications arithmétiques qu'il serait préférable de présenter comme des actes de foi en l'autorité de ceux qui ont élaboré cette science — de foi en la possibilité ultérieure d'approfondir la logique des créations opératoires.

* * *

Sur la question des doses à administrer, il serait aisé d'aligner des précisions nombreuses mais je me borne à la géométrie avec sa petite leçon hebdomadaire. Néanmoins, la préface du nouveau manuel déclare « qu'au delà de sa valeur utilitaire immédiate, la géométrie joue un rôle dans le développement de ces qualités de l'esprit qui sont ordre, goût et mesure ». Plus loin, il s'agit d'un enseignement à la fois expérimental et raisonné qui suscitera chez l'enfant le goût de la recherche et lui vaudra le plaisir de multiples découvertes ».

A juste titre, c'est demander que ce livre soit un recueil de méditations collectives, une moisson à attendre, une réussite à appuyer sur des préliminaires et des fondements appropriés. Par malheur, ces intentions exigent de la concentration et de la continuité, deux vertus peu favorisées par l'horaire touche-à-tout qui impose chaque jour cinq ou six horizons divers.

Ainsi, d'un côté, l'esprit de la méthode engagerait à adopter deux larges leçons hebdomadaires tandis que l'horaire, au contraire, condamnerait à réduire la géométrie à quelques recettes pour fabriquer des épreuves et attribuer à la hâte quelques notes de travail.

* * *

Les déficits dont souffrent la géométrie, l'orthographe et la rédaction prouvent à l'évidence qu'il y a un minimum de coordination et de durée en dessous duquel l'enseignement est de la poudre aux yeux et de la peine perdue, surtout à une époque où les écoliers ont tant de choses extrascolaires dans la tête et tant de peine à se recueillir.

Sur ce point, l'expérience parle haut et clair et si l'on compte les moments consacrés à l'atmosphère de la classe, à la tenue des cahiers, les trois heures pour l'orthographe, les travaux de basse tension et les imprévus, on aboutit à une seule leçon par semaine pour la lecture, l'explication du vocabulaire, la grammaire, la rédaction, le calcul oral, la géométrie, la géographie, l'histoire, la musique et le dessin...

Ou maintenir l'horaire hebdomadaire et sa dispersion organisée, ou alors fixer des cycles à l'intérieur d'un horaire mensuel — ce dilemme paraît aujourd'hui plus inéluctable et plus imprescriptible que jamais. Travailler la géométrie pendant une quinzaine, le dessin pendant la suivante — réserver cinq leçons de géographie sur deux semaines puis cinq leçons d'histoire sur les deux suivantes — alterner le calcul opé-

ratoire oral et écrit avec la compréhension et la transcription des problèmes, etc... — c'est à mon avis une thérapeutique capable de gagner du temps et de lutter contre l'éparpillement et la superficialité.

* * *

En second lieu, voici la double question de l'intelligibilité des notions et de leur degré d'abstraction. Si, par exemple, vous signalez qu'en 1929 la Ruhr a sorti 125 millions de tonnes de charbon, c'est-à-dire chaque jour 1000 trains de 35 vagons de 10 tonnes, vous donnez un renseignement dont un treize ans saisira d'emblée la portée.

En revanche, si vous tentiez de lui expliquer que pour calculer les $^3/_4$ de 100 francs il faut poser une multiplication par $^3/_4$, il ne pourrait pénétrer ni l'artifice opératoire qui identifie multiplicateur et rapport ni la liaison logique qui transforme tout rapport en un multiplicateur-né. Certes, en septième primaire, grâce au dessin, on peut évaluer les 2/3 des 2/3 ou les 3/4 des 2/5. Cependant, ce ne serait point encore l'heure de généraliser l'entraînement ni de le dépouiller de toute attache concrète pour dégager le produit des numérateurs parallèle à celui des dénominateurs.

* * *

L'analyse des abstractions accessibles aux bons élèves constitue l'un des problèmes décisifs de tout l'enseignement : primaire, moyen, secondaire. Que l'on imagine, de ce chef, une initiation à l'électricité qui écarterait les curiosités historiques et qui partirait des notions et des faits couramment en usage dans la vie quotidienne de 1947. Le kilowatt/heure, une lampe de 75 watts, un radiateur consommant un kilowatt, voici des calculs enfantins pour entreprendre cette étude. Après quelques expériences bien commentées, arriveraient d'elles-mêmes les mesures de la tension, du débit et de la résistance. Aucune formule mais des problèmes élémentaires éliminant, sans inconvénient pour un début, l'édifice théorique construit sur le potentiel, le coulomb et autres notions trop profondes pour des adolescents.

Tous les quatorze ans, d'ailleurs, savent qu'une auto de 10 chevaux est trois fois moins puissante qu'un camion de 30 chevaux et — quatre chevaux valant à peu près trois kilowatts — ils apercevraient vite que les 160 000 chevaux d'une centrale électrique équivalent à 120 000 kilowatts par seconde.

De là, on le conçoit, une série d'énoncés sur la puissance des locomotives, sur leur vitesse liée au poids des trains et à la pente des voies. Ce serait une excellente et agréable introduction aux moteurs et aux générateurs et elle founirait le prétexte à répéter plusieurs fois les expériences classiques sur l'électrodynamisme et les courants induits.

Deux ou trois ans plus tard, une seconde initiation approfondira ces premiers éléments et les codifiera dans le style algébrique mais on ne proposera des principes nouveaux que dans la mesure où l'auditoire saura les assimiler et les employer.

Je n'ai pas écrit que le système scolaire actuel soit la raison unique des insuccès. Par contre, je soutiens que la dispersion est une cause partielle de ces déficits et que le remède serait de réaliser l'horaire mensuel — sauf, cela va de soi, pour les techniques qui appellent un entraînement ininterrompu — l'orthographe, la rédaction, l'allemand oral ou la version latine.

Contre les abstractions prématurées, je sais que des progrès notables ont été enregistrés ces dernières années, spécialement en arithmétique et en géométrie, et je suis le premier à déplorer que notre actuel manuel de grammaire serve du vin nouveau dans de vieilles outres et encadre ses précieux exercices de sous-titres dignes de l'ancien régime.

Malgré ces améliorations, cependant, j'estime que l'évolution n'est pas achevée pour l'école primaire et, d'une façon générale, que le classement didactique des abstractions devrait transformer bien des présentations relatives à l'acquisition des langues, des mathématiques et des sciences.

Georges Durand.

GÉOGRAPHIE LA DÉRIVE DES CONTINENTS

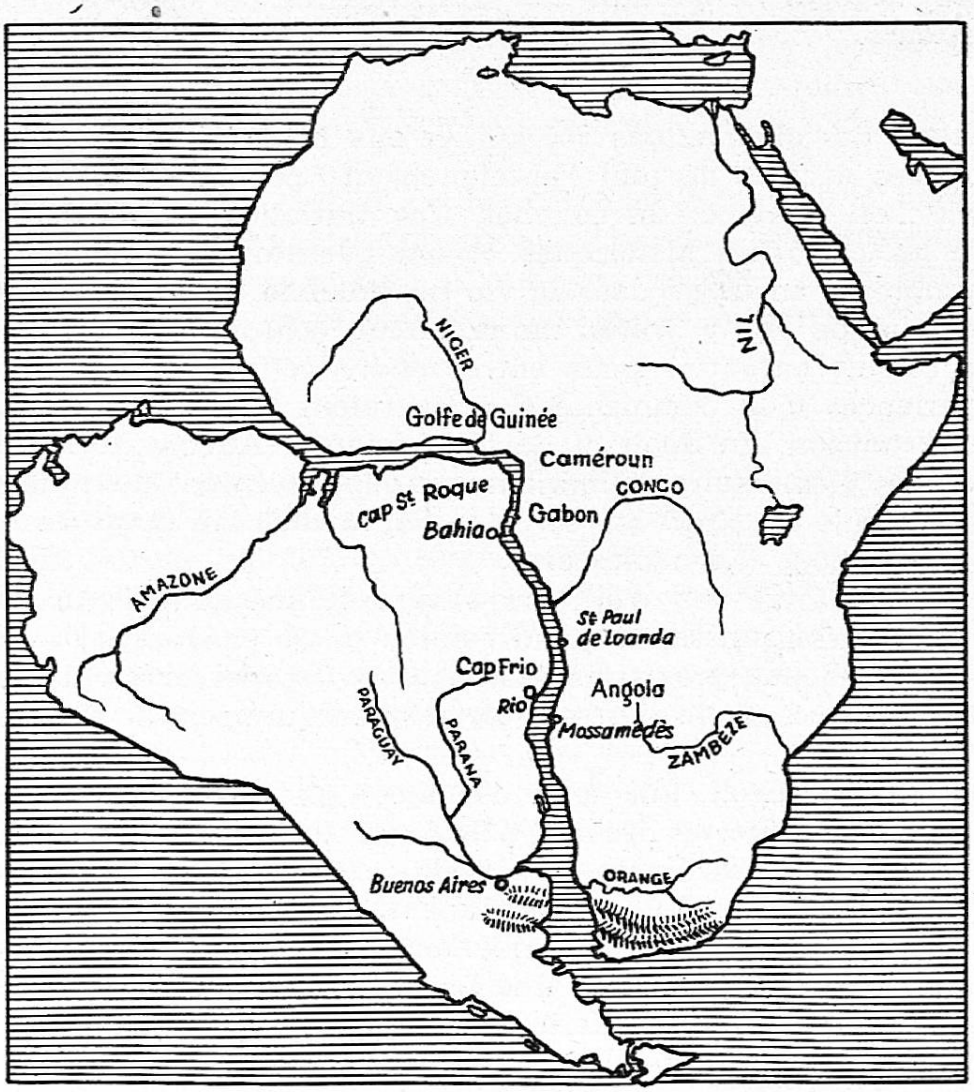

Document Guilde du livre. (« Histoire de la Terre et des êtres vivants », par E. Gagnebin)

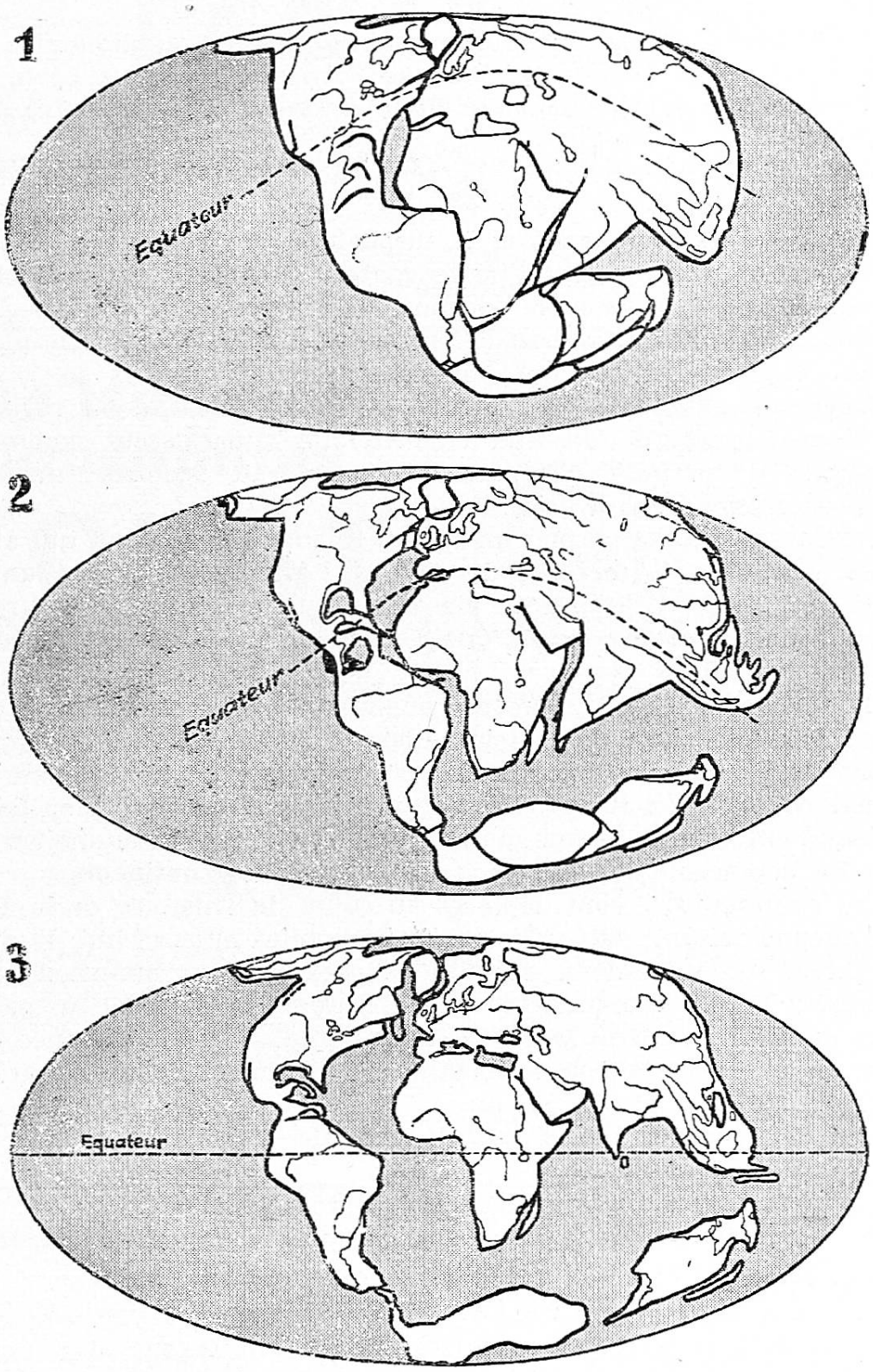

La situation des continents : 1. A la période carbonifère, ère primaire ; 2. Au début de l'ère tertiaire ; 3. Au début de l'ère quaternaire. D'après Wegener. (Document Guilde du Livre.)

Exercice

Calquez les contours de l'Amérique du Sud et appliquez la côte atlantique contre le bord occidental de l'Afrique, sur une carte à la même échelle. Les côtes s'ajustent l'une à l'autre avec une exactitude remarquable.

Où se loge le cap St-Roque ? le renflement du Gabon ? Que remplit l'avancé du cap Frio ?

Les chaînes de montagnes et la disposition des couches géologiques concordent aussi parfaitement que le contour des côtes. Ainsi la chaîne du cap de Bonne Espérance se continue par la sierra de Buenos-Ayres, au sud du Rio de la Plata. Les différentes roches constituant le plateau du Brésil et dont les couches ont des directions variées se joignent admirablement aux roches de l'Angola, du Cameroun et de la région du Niger. Donc l'Amérique du Sud et l'Afrique apparaissent comme les deux parties d'une page de journal qu'on aurait déchirée, mais que l'on peut raccorder ligne à ligne.

Cette constatation a surpris un savant allemand, Wegener, qui a supposé que, autrefois, **l'Amérique du Sud et l'Afrique formaient un seul bloc** qui s'est brisé. L'Atlantique ne serait qu'une immense fissure qui s'est peu à peu agrandie tandis que l'ensemble du continent américain dérive vers l'ouest.

Si l'on songe que la température augmente au fur et à mesure qu'on s'enfonce vers le centre de la terre (1500° à 50 km. de profondeur), on comprend facilement que l'écorce terrestre flotte sur une sorte de bain très dense de roche en fusion. Les continents seraient donc bien comme des radeaux enfoncés dans une masse fluide et voguant avec une extrême lenteur. Le déplacement a été appelé **la dérive des continents.**

Si les continents se sont déplacés au cours de l'histoire de la Terre, il n'y a aucune raison pour qu'ils soient immobiles aujourd'hui. *Wegener*, pour prouver son hypothèse, a établi par des mesures minutieuses que le Grœnland s'éloigne actuellement de l'Europe de 20 à 30 m. par an. On a pu mesurer de même par TSF l'augmentation de la distance entre Washington et Paris et l'on a constaté que l'Amérique ne s'écarte de l'Europe que de 20 à 30 cm. par an.

L'idée de Wegener qui paraissait absurde d'abord se trouve donc correspondre à la réalité.

*(Adapté de l'*Ecolier Romand, *janvier 1943*
*et de l'*Histoire de la Terre et des êtres vivants, *d'Elie Gagnebin.)*

INFORMATIONS COURS DE VACANCES

La section romande de la Société suisse en faveur des enfants arriérés organise cet été (29 juillet-7 août) au Herzberg, ASP sur Aarau, un cours de perfectionnement pour maîtres d'arriérés et moniteurs s'occupant d'enfants victimes de guerre. La partie pédagogique est placée sous la direction d'Alice Descœudres. La vie morale, affective et sociale des enfants sera traitée par plusieurs spécialistes.

Inscription au cours : Fr. 30.—. Pension : Fr. 5.— par jour, pour les Suisses ; Fr. 4.— pour étrangers à change déprécié.

Par les bateaux du

LAC LÉMAN

vous ferez connaître les plus beaux sites riverains et vous enchanterez vos élèves. Les billets collectifs sont délivrés sans demande préalable. Les **abonnements de vacances** sont avantageux ; depuis **Fr. 15.—** pour 7 jours ouvrables.

Renseignements : Ouchy — Lausanne tél. 2.85.05
Genève, Jardin anglais tél. 4.46.09 528

Les tramways lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction. Tél. 3.31.41.

Tour de Gourze

Altitude 930 mètres
Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes ; accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully ; une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant **au sommet ;** soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET
Téléphone sous Tour de Gourze **4.22.09**
Poste de Riex s/Cully 540

1 bonne idée
course dans la région

Vevey - Blonay - Chamby - Châtel-St-Denis

Les Pléiades *magnifique belvédère à 1400 m.*
Buffet au sommet

Demandez aux Chemins de fer électriques veveysans leur dépliant avec carte et 8 projets de course. 537

LA VALLÉE DU TRIENT, RÉGION DES BELLES EXCURSIONS
avec le chemin de fer MARTIGNY-CHATELARD
(MONT-BLANC)

VAN - SALENFE - LA CREUSAZ - EMANEY - GLACIER DU TRIENT - LAC DE BARBERINE

Flore alpestre variée. — Blocs erratiques. — Roches moutonnées
520 *Marmites glaciaires. — Gorges. — Cascades.*

Prospectus et itinéraires par Dir. MARTIGNY-CHATELARD à MARTIGNY - Tél. 6.10.61

Pour vos courses

Profitez des avantages que vous procure le Chemin de fer

Bex - Villars - Bretaye

qui vous conduira rapidement et confortablement grâce à ses automotrices dans la plus belle région des Alpes vaudoises.

TARIF SPÉCIAL POUR ÉCOLES - COURSES DIRECTES POUR BRETAYE

Pas de majoration des prix

Hôtel du Col de la Forclaz

Centre de départ de nombreuses et magnifiques courses pour écoles et sociétés : Glacier du Trient, Col de Balme, Arpilles, Bovine, etc.

Prix spéciaux pour sociétés — Nombreux lits — Dortoirs

Se recommande : Famille F. GAY-CROSIER, propr.

Lac de Tanay s. Vouvry

Restaurant du Grammont

But de course idéal : **Le Grammont.** Dortoir moderne avec couchette et couvertures. Arrangement pour repas, soupe, déjeuner.

Se recommande : Fam. L. Steiner

Téléphone 3.41.83

Les magnifiques points de vue du

Chasseron

et des

Aiguilles de Baulmes

sont facilement accessibles avec la **traction électrique** du chemin de fer d'**Yverdon à Sainte-Croix.**

Au centre de la ville, Carrefour Palud-Louve-St-Laurent, le Restaurant sans alcool D. S. R.

FOYER DE ST-LAURENT

vous réserve **sa restauration soignée** à prix fixes et à la carte.

Ses menus choisis et variés

Ses trois salles rénovées et spacieuses

dont une privée où il sert, sur demande, tous repas de circonstance pour familles, sociétés, etc.

Téléphone No 2.50.39.

Le Mont-Pèlerin sur Vevey

900 m.

La belle esplanade fleurie du Haut-Lac

Tous renseignements sur tarifs, horaires, restaurants, tea-room et excursions par la direction du funiculaire Vevey-Chardonne-Mt-Pèlerin à Vevey. Tél. 5.29.12

Chalet aux Ormonts

Instituteur sous-louerait son chalet à collègue en juin-juillet ou pour la saison. Situation tranquille (1400 m.), 6 pièces, 7 lits, complet. Tél. (021) 3.18.87.
551

LA GROTTE AUX FÉES

St-Maurice (Valais)

Téléphone 5 41 45

Une des merveilles de la Suisse, 1000 m. dans le rocher, avec cascade et lac. Nouvel éclairage. Emplacement pour pique-nique. Restaurant.

Le pays de Fribourg et la Gruyère

Que de belles courses en perspective, avec les

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

Gruyère - Fribourg - Morat (G F M)

Billets collectifs au départ des gares C. F. F. Trains spéciaux. Fribourg, tél. 2 12 63; Bulle, tél. 2 78 85. 514

Cabane-Restaurant

BARBERINE S. CHATELARD (VALAIS)

Tél. 6.71.44

Lac de Barberine, ravissant but pour excursions, pour écoles. Soupe, couche sur paillasse, café au lait: Fr. 2.70 par élève, arrangement pour sociétés. Restauration. Pension prix modérés. Funiculaire, bateau à 10 minutes du Barrage de Barberine.

Se rec.: Mme Jean LONFAT, M. Ed. GROSS
MARÉCOTTES
Tél. 6.58.67

Courses d'école en autocar

Adressez-vous à la maison

VEZ & FILS - EXCURSIONS - PULLY

Tél. 2.35.02

VISITEZ LA

PLAGE DE BIENNE

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux

Brienzer Rothorn

Altitude 2349 m.

L'excursion favorite dans l'Oberland bernois

Des impressions inoubliables pour les écoliers

Connu par son panorama unique

Ouverture de la saison: 14 juin 1947

Fermeture de la saison: 28 septembre 1947

TARIF DU CHEMIN DE FER, le même pour toutes les classes d'âge
(supplément de taxe non compris)

Brienz-Rothorn-Kulm Simple: Fr. 2.70 Retour: Fr. 3.—
Pour 50 participants, 1 personne accompagnante gratis
Pour 10 participants, 1 personne accompagnante au tarif des écoles

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN-KULM

Potage et pain	**Fr. -.85**
Café simple avec pain	**Fr. 1.10**
Café complet	**Fr. 1.75**
Potage, pâtes aux tomates et salade	**Fr. 2.50**
Saucisson de St-Gall (Schüblig) et salade aux pommes de terre	**Fr. 2.50**
Simple, mais bon dîner ou souper	**Fr. 3.40**
Gîte dans le confortable dortoir: matelas, oreiller et couverture de laine	**Fr. 1.—**

Plus service 10 %

Prix global pour: dîner, logement dans dortoir, café complet et service . . . seulement Fr. 6.50

PROMENADE D'ALTITUDE. Sentier agréable, 60 cm. de large, du Rothorn au Brünig, 12 km. environ. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12 %.

ÉVÉNEMENTS POUR LES ÉCOLIERS. Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Une entente préalable directe et en temps utile avec la Direction du Chemin de fer et de l'Hôtel est indispensable. **Très important**

Demandez prospectus qui informe sur tous les détails

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN
Tél. Brienz 2 8141

HOTEL ROTHORN-KULM
Tél. Brienz 2 80 54

MONTREUX, 7 juin 1947 LXXXIII° année — N° 22

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9
Bulletin : G. WILLEMIN, Jussy.
Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98
Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Quelle joie,
un voyage d'école
dans
les nouvelles voitures
du

M.O.B.

*

Tarif spécial pour écoles et sociétés

Une
course en autorail
aux

ROCHERS DE NAYE

Un souvenir inoubliable pour vos élèves

BELVÉDÈRE INCOMPARABLE
FLORE ALPESTRE
HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés

Cours de vacances de langue allemande

organisés par **l'Université Commerciale, le Canton et la Ville de Saint-Gall, à l'Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall**

Ces cours sont reconnus par le Département fédéral de l'intérieur, Berne: 40 % de réduction sur l'écolage et de 50 % sur les tarifs des C. F. F.

1. Cours d'allemand pour instituteurs et professeurs

(14 juillet-2 août.) Ces cours et conférences (à l'Université Commerciale) correspondent, dans leur organisation, aux cours de vacances des Universités de la Suisse française et sont destinés aux maîtres et maîtresses de la Suisse française. Promenades et excursions.

Prix du cours: Fr. 50.—. Prix réduit: Fr. 30.—.

Une liste des pensions est à disposition.

2. Cours de langues pour élèves

(juillet-septembre.) Ces cours sont donnés complètement à part des cours pour maîtres et ont pour but d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques des langues (allemande, anglaise). L'après-midi de chaque jour est réservé aux sports et excursions.

Pour de plus amples renseignements sur les deux cours, s'adresser à la **Direction des cours officiels d'allemand: INSTITUT SUR LE ROSENBERG, SAINT-GALL**

COURS D'ITALIEN A LA MER

été 1947

Renseignements à l'ISTITUTO ITALIANO, Galeries St-François B. - Tél. 3.75.73 et 2.60.78

LAUSANNE

Les bons restaurants lausannois...

AU VIEUX PRESSOIR

Son intimité ✶ *Son carnotzet* ✶ *Son ambiance*

Rue Etraz 1

APICULTURE

Toutes les fournitures chez

Francillon & Cie S.A.

Rue St-François 7 Lausanne

COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

7, avenue Béthusy LAUSANNE Tél. 2 43 21

Examens d'admission

Les examens d'admission pour l'année scolaire 1947-1948 commenceront le jeudi 26 juin 1947, à 7 h., pour les classes de Ie, IIe et IIIe ; le jeudi 3 juillet, à 8 h., pour les classes de IVe et Ve ; le vendredi 4 juillet, à 8 h., pour la classe de VIe.

Age requis pour l'entrée en VIe : 10 ans révolus au 31 décembre 1947.

Inscriptions jusqu'au 19 juin pour les classes de Ie, IIe, IIIe, IVe et Ve ; au 30 juin pour la classe de VIe. Présenter l'acte de naissance ou le livret de famille, le livret scolaire, les certificats de vaccination contre la variole et la diphtérie.

Maîtres et élèves seront enchantés d'une excursion dans la belle région du chemin de fer

Sierre-Montana-Vermala-Crans

En 30 minutes, une différence de 1000 m. d'altitude pour le prix modique de Fr. 0.90 la simple course et Fr. 1.35 l'aller et retour (Taxe spéciale d'école).

526

Pour vos courses
Visitez le Val d'Illiez pittoresque par le chemin de fer électrique

Aigle - Ollon - Monthey - Champéry

A Champéry téléférique pour Planachaux, montée en 7 minutes
Altitude des stations : Troistorrents 770 m., Val d'Illiez 950 m.
Champéry 1050 m., Planachaux 1800 m.
Prix spéciaux pour sociétés et ecoles

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction du chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey-Champéry à Aigle, téléphone 2.23.15.